

plexus sacré. Il est court et très gros. Il descend un peu obliquement en avant et en dedans, au-devant de la symphyse sacro-iliaque, en arrière des vaisseaux hypogastriques, entre la cinquième vertèbre des lombes et le psoas, et se termine bientôt en se jetant dans la partie supérieure du plexus sacré.

Le nerf lombo-sacré ne fournit qu'une seule branche, qui constitue le *nerf fessier supérieur*.

Le *nerf fessier supérieur* naît à la fois de la partie postérieure du cordon lombo-sacré et du plexus sacré. Il sort aussitôt du bassin par la partie la plus élevée du grand trou sciatique, au-dessus du muscle pyramidal, et en compagnie de l'artère fessière. Parvenu à la fesse, il se dirige en avant et en dehors, entre les muscles moyen et petit fessiers, décrit une courbure qui embrasse l'insertion supérieure du dernier, et va se terminer antérieurement dans le muscle tenseur de l'aponévrose fascia-lata. Dans son trajet il fournit des rameaux aux muscles pyramidal, moyen et petit fessiers.

QUATRIÈME GENRE.

Nerfs sacrés.

Les nerfs sacrés, au nombre de six, vont en diminuant rapidement de volume de haut en bas : les premiers sont très gros ; les derniers sont filiformes. Ils naissent de la partie inférieure de la moelle en des points extrêmement rapprochés les uns des autres, et parcourent un trajet très long dans le canal vertébro-sacré. Il sont verticalement dirigés au centre de la *queue de cheval* qu'ils concourent à former, et ne commencent à se porter obliquement vers le trou qui doit les transmettre au dehors, qu'à une petite distance de celui-ci. Les quatre premiers traversent les trous du sacrum ; le cinquième sort entre cet os et le coccyx ; le dernier se glisse au-dessous de la petite corne de la première pièce coccygienne.

Les nerfs sacrés n'ont de ganglionnaire que leur racine postérieure, ainsi que tous les autres nerfs rachidiens. Les deux premiers ont leur ganglion à moitié engagé dans les trous sacrés correspondans, à moitié placé dans le canal sacré ; le troisième et le quatrième ont le leur entièrement renfermé dans ce canal ;

tandis que les deux derniers y ont non seulement leur ganglion, mais encore le tronc formé par la réunion de leurs deux racines, et l'origine des deux branches terminales de celui-ci (1).

Quoi qu'il en soit, ces nerfs se divisent en deux branches dans les trous sacrés eux-mêmes, ou dans le canal sacré, comme on vient de le voir, une *postérieure*, l'autre *antérieure*.

SECTION PREMIÈRE.

Branches postérieures des nerfs sacrés.

Ces branches sont très petites ; elles s'engagent dans les trous sacrés postérieurs immédiatement ou après un certain trajet à l'intérieur du canal sacré, et parviennent dans les gouttières sacrées. Là, elles se divisent en plusieurs filets, qui se répandent dans les ligamens sacro-iliaques et sacro-sciatiques, dans l'origine du muscle sacro-spinal, dans le grand fessier, et dans la peau des régions sacrée et fessière.

SECTION DEUXIÈME.

Branches antérieures des nerfs sacrés.

Les branches antérieures des nerfs sacrés vont en diminuant graduellement de volume de la première à la dernière. La première est fort grosse, la sixième est filiforme. Les deux premières sont dirigées obliquement en bas et en dehors. La troisième et la quatrième se portent horizontalement en dehors. Les deux dernières sont ascendantes. Toutes se réunissent pour former le plexus sacré ; mais il y a cette différence entre les trois premières et les trois dernières, que celles-là s'épuisent entièrement dans la formation de ce plexus ; tandis que celles-ci n'y concourent que par une partie d'elles-mêmes ; chacune d'elles se bifurque, en effet, en sortant du trou sacré auquel elle appartient, et envoie vers le plexus sa

(1) La cessation de la gaine de la dure-mère un peu au-dessus du coccyx, implique la dernière disposition. En outre, les ganglions des derniers nerfs sacrés, sont reportés au-dessus des trous de conjugaison du sacrum, parce que la dure-mère elle-même qui doit conserver les mêmes rapports avec ces ganglions, reste à une certaine hauteur au-dessus de ces trous.

branche ascendante, pendant que sa branche descendante, étrangère à celui-ci, se porte vers la partie inférieure du rectum, vers les muscles releveur de l'anus, ischio-coccygien et vers la peau de la partie postérieure du périnée.

Plexus sacré.

Formé, comme on vient de le voir, par la réunion de la branche antérieure des six nerfs sacrés, le plexus de ce nom occupe le fond et la partie postérieure et latérale du bassin. Pour le constituer, les trois premiers nerfs sacrés convergent les uns vers les autres et vers le nerf lombo-sacré, et se réunissent ensemble angulairement; tandis que les trois derniers nerfs sacrés y envoient seulement une branche ou un rameau plus ou moins considérable. Aplati de haut en bas et d'avant en arrière, ce plexus est large en dedans, rétréci en dehors et de forme à peu près triangulaire. En haut, il est uni au plexus lombaire par le nerf lombo-sacré. En bas, il est contigu au muscle releveur de l'anus. En dedans, il reçoit les nerfs qui le constituent. En dehors, il donne naissance au *nerf sciatique*. En avant, il est recouvert par une lame mince de l'aponévrose pelvienne, par les vaisseaux hypogastriques, par le rectum, et donne naissance aux nerfs destinés aux organes pelviens. En arrière, il appuie sur le muscle pyramidal, et produit les nerfs *petit sciatique* et *honteux interne*.

Quoi qu'il en soit, on distingue les branches du plexus sacré en *antérieures*, *postérieures* et *inférieures*.

CHAPITRE PREMIER.

Branches antérieures du plexus sacré.

Les branches antérieures du plexus sacré, très nombreuses et très grêles, se dirigent en avant et en haut, s'entrelacent avec des filets du grand sympathique, et forment en arrière et sur les parties latérales des organes pelviens un plexus serré appelé *hypogastrique*, plexus dont les divisions se portent au rectum, à la vessie, à la prostate et aux vésicules spermaticques chez l'homme, au vagin et même à l'utérus chez la femme, comme on le verra plus loin.

Ces branches sont plus spécialement formées par la seconde,

la troisième et la quatrième paires sacrées; mais les deux dernières paires en produisent souvent quelques-unes au moyen du cordon qu'elles envoient vers la quatrième. Le rectum en reçoit beaucoup plus que les autres organes pelviens. Le muscle releveur de l'anus, en obtient une particulière qui vient du troisième nerf sacré. Une autre, encore destinée au précédent muscle et au sphincter anal, émane du quatrième nerf sacré.

CHAPITRE SECOND.

Branches postérieures du plexus sacré.

Deux branches émanent de la partie postérieure du plexus sacré, le *petit sciatique* et le *nerf génital* ou *honteux interne*.

Nerf petit sciatique.

(Petit-fémoro-poplité. CHAUSS.)

Plus gros que le suivant, le nerf petit sciatique est spécialement fourni par les deuxième et troisième nerfs sacrés. Il sort du bassin dans le même point que le grand nerf sciatique et derrière lui, au-dessous du muscle pyramidal et en avant du grand fessier. Il se divise promptement, et fournit les rameaux *fessiers inférieurs*, *sciatique* et *cutané postérieur de la cuisse*.

Les *nerfs fessiers inférieurs*(1), au nombre de trois ou quatre, se portent obliquement vers la face interne du muscle grand fessier, les uns en haut et en avant, les autres en bas et en arrière vers le grand ligament sacro-sciatique, d'autres en bas et en dehors vers le grand trochanter; tous se perdent dans l'épaisseur de ce muscle.

Le *rameau sciatique* (*cutané sous-pelvien*, CHAUSS.) se dirige obliquement en bas et en avant, au-dessous du muscle grand fessier, contourne les parties externe, inférieure et antérieure de la tubérosité sciatique, croise la direction des attaches des muscles biceps et demi tendineux, remonte vers le pubis en suivant la branche ascendante de l'ischion, placé entre la peau et l'aponévrose inférieure du périnée, gagne les

(1) Les nerfs fessiers supérieurs émanent du cordon lombo-sacré, comme on l'a vu.